Motion adoptée à l'unanimité lors de l'Assemblée Générale des Délégués Départementaux de l'Education Nationale du Puy de Dôme du 30 mai 2026.

LA BAISSE DÉMOGRAPHIQUE DOIT-ÊTRE L'OCCASION D'AUGMENTER LES CHANCES DE RÉUSSITE DES ÉLÈVES AFIN DE RÉDUIRE LES INÉGALITÉS SCOLAIRES

La rentrée 2026 annonce 4000 suppressions de postes soit 3256 suppressions de postes d'enseignants dont 1891 dans le 1er degré. Cela entraine des fermetures de classes, en particulier en milieu rural, une augmentation des regroupements scolaires, des absences non remplacées, un manque crucial de moyens pour la bonne scolarisation de tous les élèves et l'accueil des enfants en situation de handicap, au final, une augmentation des inégalités.

C'est une dégradation générale des conditions de travail des enseignants et des élèves qui s'annonce. Et tout cela au nom de la baisse démographique que connait la France avec une diminution de 1,7% d'élèves.

Le budget français pour l'éducation et la recherche est déjà de 20% inférieur à la moyenne européenne tandis que l'augmentation des aides publiques aux entreprises place la France en tête des pays européens sur la question.

Choisir l'enrichissement des entreprises et de leurs actionnaires au détriment de l'éducation de ses enfants est inacceptable dans la république humaniste de Victor Hugo pour laquelle « chaque enfant qu'on enseigne est un homme qu'on gagne ».

Arrêtons les réformes qui veulent faire croire à une lutte contre les inégalités alors qu'elles n'ont d'autre but que de faire des économies et de détruire l'école républicaine publique au profit d'une école libérale au service des exigences économiques du moment.

Nous, Délégués Départementaux de l'Education Nationale du Puy de Dôme réunis en Assemblée Générale le 30 mai à Saint Bonnet près Riom, refusons que la baisse démographique soit le prétexte de la suppression de milliers de postes d'enseignants, et exigeons qu'elle soit au contraire l'occasion d'une diminution du nombre d'élèves par classes, afin de créer de meilleures conditions d'enseignement et de contribuer ainsi à la réduction des inégalités scolaires.